

# PROCÈS VERBAL

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

### 21 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, les adhérents de la section tir à l'arc de l'ASEGF, se sont réunis le 21 janvier à la salle Marcel Paul située rue Marcel Paul à 01500 Ambérieu en Bugey.

Cette assemblée s'est réunie sur convocation faite par le président de la section, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Appel des adhérents / Vérification du quorum
  2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 janvier 2022 (vote des adhérents)
  3. Présentation du rapport moral de la saison 2021/2022
  4. Présentation du rapport d'activités 2021/2022
  5. Présentation des rapports d'activité des commissions
  6. Vote du quitus au comité directeur pour sa gestion du club (vote des adhérents)
  7. Présentation du bilan et comptes d'exploitation du 01/01/2022 au 31/12/2022
  8. Rapport des vérificateurs aux comptes
  9. Vote du quitus au comité directeur pour sa gestion financière (vote des adhérents)
  10. Affectation du déficit 2022 (vote des adhérents)
  11. Élection des vérificateurs aux comptes (vote des adhérents)
  12. Présentation des candidats au comité directeur de la section tir à l'arc
  13. Approbation du nouveau comité directeur (vote des adhérents)
  14. Présentation des objectifs de l'année 2023
  15. Présentation du budget prévisionnel 2023 (vote des adhérents)
  16. Étude de vœux des adhérents
  17. Allocutions des personnalités
  18. Clôture de l'assemblée générale
- Photo annuelle

A 18h30, le président Sylvain Ardiét, ouvre l'assemblée générale.

Le scrutateur Daniel Gautier a comptabilisé les bons pour pouvoir afin de vérifier le nombre de membres présents ou représentés à cette assemblée générale. Le secrétaire adjoint assurera la prise de notes.



## 1. Appel des adhérents / Vérification du quorum

22 adhérents sur les 67 licenciés à ce jour sont présents. 22 pouvoirs ont été transmis. Avec un total de 44 adhérents présents ou représentés, le quorum de 34 voix est atteint. L'assemblée peut donc valablement délibérer.

L'animateur Christophe Lagarde déclare l'assemblée générale ouverte.

Depuis plusieurs saisons, tous les documents permettant de prendre part à cette assemblée générale, sont transmis en version dématérialisée à l'ensemble des adhérents, par mail avec accusé de réception.

Christophe Lagarde vérifie auprès de l'assemblée que chacun a bien reçu l'ensemble des documents. Une projection de chacun de ces documents sera réalisée tout au long de l'assemblée générale pour les adhérents qui auraient des questions sur des points particuliers qu'ils auraient relevés lors de leur lecture personnelle.

Avant de commencer, Sylvain Ardiet Président du Club tient à excuser la Mairie de Ste Julie, Le Président du CD01 FFTA, le président du club support (et maire de Loyettes) et la présidente de la CMCAS. Le responsable de la salle Marcel Paul et président de la SLV6, M Jolivet, rejoindra l'assemblée en cours car il accompagnait les jeunes en compétition ce même jour à Dagneux (CRJ).

## 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 22 janvier 2022 (vote des adhérents)

Les adhérents sont invités à voter : pour ou contre ou bien s'abstenir sur le procès-verbal de l'assemblée générale de la saison passée tel que paraphé par le président et le secrétaire du club. Sans question ni remarque à ce sujet, Christophe Lagarde soumet au vote la première résolution.

### Première résolution : approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 22 janvier 2022

Votants

Pour	44
Contre	0
Abstention	0

**Le procès-verbal de l'assemblée générale du 22 janvier 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés**

## 3. Présentation du rapport moral de la saison 2021/2022

Le président indique, en complément du rapport envoyé par mail, que le groupe de jeunes est en progression, cependant les seniors dames sont redescendues en division régionale, ce qui engendre la perte des subventions nationales.

Le président informe qu'au vu des obligations réglementaires, une sensibilisation sur les violences dans le sport sera faite dans les prochains mois à destination des adhérents.

Le président remercie tous les acteurs de la saison 2021-2022 pour leur implication. Il rappelle notamment que le bénévolat à l'intérieur du club est un socle important, tant sur le plan des animations que sur le plan budgétaire.

#### 4. Présentation du rapport d'activités de la saison 2021/2022

Ce rapport présente **49** pages, il reprend tout ce qui s'est déroulé sur la saison : entraînements, compétitions, déplacements, reflète le plus exhaustif possible des activités sportives et associatives du club.

Christophe Lagarde évoque les activités principales de la saison 2021/2022.

Le bilan synthétisé montre un équilibre entre réussites et échecs. La compétition est la base de notre sport et nos disciplines de cibles. Cette saison écoulée a vu quelques jeunes compétiteurs s'engager vers une démarche sportive. Il nous faut poursuivre ce chemin pour assurer un bon fonctionnement du club. L'échec le plus important est la relégation de l'équipe féminine en division régionale excellence. Il est nécessaire que l'équipe féminine gagne le classement régionale DRE excellence et soit finaliste de la finale nationale pour remonter en D2 dès la saison 2024.

#### 5. Présentation des rapports d'activité des commissions

Christophe Lagarde donne la parole aux représentants des différentes commissions afin qu'ils présentent leur rapport.

#### **Christophe Lagarde présente la commission sportive.**

**Responsable** : Clément Mathieu

**Membres** : Christophe Lagarde, Aurélien Desmaris,

Après les tristes années COVID et leur lot de confinements et annulations, cette saison 2021/2022 marque un retour quasi normal à la compétition.

La saison salle a vu le retour de 29 de nos compétiteurs sur les pas de tir de la région. Nos jeunes ont été alignés sur la Coupe Régionale Jeunes, compétition par équipes où ils ont terminé 12<sup>ème</sup> sur 51 équipes en ayant participé à 5 manches.

La saison salle, c'est aussi des qualifications en individuel, où en raison du passe sanitaire, seulement une jeune et 2 adultes avaient fait le déplacement. Pour la salle, une jeune fille était qualifiable au championnat de France elle ne s'est pas pré inscrite pour y participer.

Mais au niveau du département, chez les jeunes Marine est championne de l'Ain, Dylan, alias « petit Gibus » est 2<sup>ème</sup> et Arsène 4<sup>ème</sup>, chez les minimes Naël et Olivier se suivent sur le podium à la 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> place. Pour les cadettes, Cassandra finit 2<sup>ème</sup> et pour les garçons Mattéo est 3<sup>ème</sup>. En junior filles c'est Syrielle qui s'adjuge le titre. Chez les adultes, Cédric remporte le titre et Aubin finit 8<sup>ème</sup> et chez les femmes c'est Sylvie qui monte sur la 1<sup>ère</sup> place du podium, alors que dans la même catégorie Aurélien finit 13<sup>ème</sup>.

Enfin, chez les « anciens », mais non moins performants, Clément et Sylvain finissent respectivement 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> alors que Christian terminait à la 13<sup>ème</sup> place. En arc à poulie, Alexandre termine 2<sup>ème</sup>.

Alors qu'au niveau régional, chez les « anciens » Clément finit 5<sup>ème</sup>, Sylvain 9<sup>ème</sup> et, en arc à poulie, Alexandre 10<sup>ème</sup>.

La saison salle à peine terminée et les beaux jours encore frais, la saison extérieure a pu commencer.

Cette saison de reprise a vu l'alignement de 5 équipes (1 D2 filles, 1 DRE jeunes, 1 DRH, 2 équipes Challenges). Cette saison a été marquée par l'envie de faire de ces déplacements des moments de

convivialité, de vivre ensemble et de plaisir mais aussi de recherche de construire pour l'avenir des équipes soudées et d'intégrer les plus jeunes, mais aussi de donner aux plus anciens les joies du tir en équipe.

Malheureusement l'équipe de D2 n'a pas réussi à se maintenir et redescend en DRE cette année.

L'équipe mixte de DRH (70m) finit la saison 3<sup>ème</sup> du classement du groupe 2 mais déjoue le jour de la final où elle termine 9<sup>ème</sup>.

L'équipe des jeunes était alignée en DRE jeunes (catégorie Benjamin-Minime), ce championnat se jouait en 3 manches et nos jeunes ont terminé 4<sup>ème</sup> au général derrière des clubs tel que Riom ou Yseure. Ils ont la satisfaction d'avoir passé de bons moments dans une bonne ambiance. Pour la petite histoire, ils sont le premier club non auvergnat de la région.

Pour les équipes Challenge (50m), nous avons fait le choix de faire 2 équipes, une jeune et une moins jeune. Seule une équipe s'est qualifiée pour la finale et termine 14<sup>ème</sup> sur les 16 équipes présentes en finale. Gageons que cette expérience acquise leur permettra d'être plus performants dans un avenir proche.

Enfin, en individuel, les résultats ayant disparu du site de la ligue, voici les performances du club au championnat de ligue et de France de nos plus jeunes :

- Championnat de ligue TAE distance internationale :
  - Chez les benjamins : Arsène obtient une belle 10<sup>ème</sup> place
  - Chez les minimes : Naël termine 6<sup>ème</sup> et Dylan 9<sup>ème</sup>
  - Chez les cadets : Mattéo se classe 11<sup>ème</sup>
- Championnat de ligue TAE distance nationale :
  - Chez les cadets : Mattéo se classe 2<sup>ème</sup>

Pour les championnats de France, Naël Dabrowski termine 30<sup>ème</sup>.

En tir en campagne championnat de France Daniel Berger finit 15<sup>ème</sup>

Ainsi se clôt cette saison, où le plaisir de se retrouver sur les pas de tir a sûrement été plus fort que les grandes performances. La saison qui a commencé est porteuse d'espoir et espérons que ces espoirs seront concrétisés par de belles histoires.

## Daniel Gautier présente la commission matériels 2021/2022

**Responsable** : Daniel Gautier

**Membres** : Sylvain Ardiét, Bruno Arzière, Sylvie Lagarde

Elle est divisée en 2 pôles : le matériel et les tenues Club.

### Pour le matériel :

Point fort et essentiel à la politique sportive du club, afin de limiter l'impact financier pour les jeunes et pour les adultes débutants, le club offre la possibilité de louer du matériel de perfectionnement ou de compétition et prête le matériel d'initiation.

Daniel et Sylvain, réalisent les fiches matériels : prêt et location, et actualisent celles-ci au gré des changements de matériels.

Sylvain établit des factures pour le suivi de la location matériels, participation aux compétitions et vente du matériel aux membres. Les factures sont envoyées en fin de saison salle et une deuxième en fin de saison extérieure.

Pour les arcs en prêt, aucun coût, sauf demande d'un chèque de caution de 100€.

Pour les frais liés aux arcs de compétition la location est de 6€/mois et le chèque de caution est de 500€.

La perte, la casse de matériel est supportée par l'archer (flèches, accessoires). L'usure normale et l'entretien courant, sont assurés par le club.

Sylvain gère les relances liées aux frais des arcs en location via les factures en cours. Lorsqu'un besoin de matériel spécifique ou adapté apparaît, le club prend en charge l'achat du matériel.

Afin de couvrir la très grande diversité des tailles, puissances, latéralités, etc..., nécessaires, le club a le plus possible recours à l'achat de matériel d'occasion. La gestion est assurée par Sylvain.

Il est à noter que les factures seront envoyées fin février début mars cette année.

#### **Pour les tenues Club :**

Dès que le besoin se fait sentir pour le jeune ou adulte débutant, à la première inscription à une compétition : la famille doit se rapprocher de Sylvie afin de convenir d'une taille pour l'archer.

## **Thomas Lepinay, présente le rapport de la commission handisport 2021/2022**

**Responsable :** Thomas Lepinay

**Membres :** Christian Cros, Juliette Givernaud-Girau

#### **Stage d'été handisport**

Du 4 au 8 Juillet 2022, le Comité Handisport de l'Ain a proposé un stage d'été en partenariat avec les clubs handisports de l'Ain (plongée, foot fauteuil, équitation, etc...).

Une journée découverte était prévue sur le pas de tir de Sainte-Julie le 5 juillet, mais a dû être annulée pour manque de participants.

#### **Changement d'affiliation**

Au Printemps 2022, la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc) a souhaité reprendre la section para-tir à l'arc. Cela a été mis en application dès la rentrée de septembre 2022, avec comme principal changement le dossier de classification à compléter pour ceux souhaitant évoluer en compétition.

La FFTA vient de mettre à disposition pour tous les clubs, le formulaire d'accueil des personnes en situation d'handicap.

Bien que nous ne soyons plus affiliés à la FFH et que les propositions de stages et de journées de découverte n'aboutissent pas, notre partenariat avec le Comité Handisport de l'Ain nous offre malgré tout un outil de communication et un soutien.

Lors des interventions auxquelles nous participons dans les écoles et communes pour les événements sportifs, nous pouvons être amené à parler des avantages du tir à l'arc, permettant ainsi de toucher un public assez large et d'en promouvoir sa pratique

## **Christophe Lagarde présente la commission site 2021/2022**

**Responsable :** Bruno Mathieu

**Membres :** Nathalie Humbert, Sylvie Lagarde, Clément Mathieu

La commission site a pour mission d'entretenir le site par des mises à jour régulières.

Par le site, les adhérents et parents d'archers peuvent ainsi suivre la vie du club et se tenir informés des dernières compétitions ou activités du club.

C'est aussi par le site que, vous pouvez, vous devez devrais-je dire, vous inscrire aux entraînements, compétitions et activités du club.

Il semble que certains ont quelques problèmes avec le site malgré plusieurs sessions pédagogiques faites lors d'activités organisées en cours de saison, y compris aujourd'hui. N'hésitez pas à solliciter Clément ou tout autre membre du club qui saura vous délivrer la bonne méthode.

Cette année le site a fait l'objet de 2931 visites dont 2386 en accès direct par 377 visiteurs différents, ce qui prouve qu'à notre niveau, notre site fonctionne en interne comme vers l'extérieur.

La commission a aussi en charge l'animation de la page Facebook qui a pour but une information plus directe et plus conviviale du club, n'hésitez pas à la consulter aussi.

En bref que vous soyez compétiteurs, adhérents ou parents, consulter le site est la meilleure façon d'être au courant de la vie du club, alors... à vos souris, ... prêts, ... cliquez !

### Sylvain Ardiet présente les autres commission 2021/2022.

La commission discipline est obligatoire, mais fort heureusement n'a jamais eu besoin de se réunir.

La commission restructuration prépare depuis plusieurs saisons une évolution des statuts du club compatible avec les statuts de l'ASEGF principale et les évolutions administratives des subventions institutionnelles.

La commission animation n'a pas fait de bilan, toutes ses actions étant portées dans le bilan d'activités.

La commission jeunes a du mal à fonctionner mais il est en réflexion de la fusionner ou la faire fonctionner en parallèle de la commission animation pour permettre aux jeunes de bénéficier des conseils des plus anciens et les aider à organiser plus de manifestations qui leur seraient exclusivement destinées.

## **6. Vote du quitus au comité directeur pour sa gestion du club (vote des adhérents)**

Sans question ni remarque à ce sujet, Christophe Lagarde soumet au vote la deuxième résolution.

### **Deuxième résolution : vote du quitus au conseil d'administration pour sa gestion du club**

Votants

Pour	44
Contre	0
Abstention	0

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés**

## **7. Présentation du bilan et comptes d'exploitation du 01/01/2022 au 31/12/2022**

Aurélien Desmaris présente le compte de résultats et le bilan financier de l'année écoulée.

Il fait état des dépenses les plus importantes : La plus importante dépense du Club est liée aux prestations des intervenants brevetés d'états Erwan Quiniou et Doriane Convert. La deuxième est

l'achat de matériel et la troisième, les licences pour les Fédérations FFTA et FFH.

Il est à noter que par rapport à l'année précédente, les achats de matériels ont baissé, et tout ce qui a trait aux manifestations, frais de déplacement et hébergements a augmenté ce qui est plutôt normal par rapport aux deux dernières années qui ont été marquées par les crises sanitaires à répétition.

Pour les recettes, Aurélien indique que les plus importantes cette année sont les locations de nos arcs de perfectionnement, les subventions de nos partenaires institutionnels et de L'ASEGF club support, mais que tous ces postes sont en baisse par rapport à l'année précédente, sauf les subventions du conseil départemental et les subventions de la communauté de communes. Il est à noter également une baisse des frais et des donations des bénévoles.

Le compte de résultats 2022 est déficitaire à -1102,88€.

## 8. Rapport des vérificateurs aux comptes

La vérification des comptes pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 a été faite par Madame Delphine Gautier et par Messieurs Laurent Girard et Lionel SCHEPF, vérificateurs aux comptes.

En l'absence des vérificateurs aux comptes, Sylvie Lagarde présente le rapport aux noms des vérificateurs :

« Conformément à la mission de vérification des comptes qui nous a été confiée, nous avons procédé, mensuellement et le 20 janvier 2023 à la vérification des comptes de résultats, et du bilan qui vous sont soumis.

Nous avons effectué tous les contrôles que nous avons jugés utiles, vérifié toutes les pièces probantes, et nous nous sommes assurés de l'existence réelle des sommes portées aux comptes de résultats et au bilan financier.

Total des dépenses au 31 décembre 2022 : 26 131,31€

Total des recettes au 31 décembre 2022 : 25 028,43€

Soit un résultat déficitaire au 31 décembre 2022 : -1 102,88€

Contributions volontaires en nature : 24 783,52€

Relevé de compte en banque au 31/12/2022 : 4 369,66€

Solde compte en banque après rapprochement au 31/12/2022 4 339,36€

Solde sur livret d'épargne ASEGF trésorerie générale 5000,00€

Solde en caisse au 31/12/2022 14,22€

Le Bilan financier de la section tir à l'arc est équilibré à la valeur de : 9 353,58 €

Au terme de nos opérations de vérification, nous pouvons certifier l'exactitude et la sincérité des comptes qui sont soumis à votre approbation. »

Fort de ces précisions, Sylvain Ardiet demande à l'assemblée de voter l'approbation de la gestion de trésorerie sur l'année 2022.

## 9. Vote du quitus au comité directeur pour sa gestion financière (vote des adhérents)

### Troisième résolution : vote du quitus au comité directeur pour sa gestion financière

Votants

Pour	44
Contre	0
Abstention	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

## 10. Affectation du déficit 2022 (vote des adhérents)

Maintien des provisions pour risques : 5000€ pour couvrir les grandes variations possibles des déplacements des équipes DR ligue auvergne Rhône alpes. Le déficit sera imputé sur les réserves.

### Quatrième résolution : vote de l'affectation du déficit sur les réserves.

Votants

Pour	44
Contre	0
Abstention	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

## 11. Élection des vérificateurs aux comptes (vote des adhérents)

Serge Brun présente sa candidature en tant que suppléant.

Audrey Ponceblanc et Adrien Colin présentent leur candidature de vérificateurs aux comptes 2023. L'assemblée est donc amenée à se prononcer sur ces trois candidatures.

### Cinquième résolution : élection des vérificateurs aux comptes pour l'année 2023

Votants

Pour	44
Contre	0
Abstention	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés



## 12. Présentation des candidats au comité directeur de la section tir à l'arc (vote des adhérents)

Christophe Lagarde présente la liste des adhérents ayant fait acte de candidature pour la saison 2022-2023. Le président rappelle les obligations statutaires concernant les représentants du comité directeur du club.

Conformément aux statuts de la section, le bureau est entièrement démissionnaire tous les ans. Certains adhérents souhaitent rejoindre ce dernier (Pascal Raudet) et la quasi-totalité de l'ancien conseil d'administration se présente à nouveau.

Christophe Lagarde demande à l'assemblée de se prononcer par vote sur ces candidatures.

### Sixième résolution : vote des candidatures au conseil d'administration

Votants

Pour	<b>44</b>
Contre	0
Abstention	0

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés**

Lors de la réunion de préparation de l'AG du 21 janvier 2023, le nouveau comité directeur potentiel a anticipé son éventuelle élection, et a procédé à l'élection des responsables des commissions et les postes du bureau exécutif afin de gagner du temps lors de l'AG.

Christophe Lagarde demande si quelqu'un présent dans l'assemblée souhaite se rajouter : personne ne se présente.

Le nouveau conseil d'administration présente le nouveau bureau exécutif et les commissions et demande l'approbation de l'AG.

### **13. Approbation du nouveau comité directeur du conseil d'administration (vote des adhérents)**

Pour l'année 2023, la proposition de composition du comité directeur est la suivante :

Président : ARDIET Sylvain

Président d'honneur : LAUER Roger (délégué auprès de la municipalité de S<sup>te</sup> Julie)

Trésorier : DESMARIS Aurélien

Trésorière adjointe : ARDIET Patricia

Trésorière adjointe : LAGARDE Sylvie

Secrétaire : GAUTIER Daniel

Secrétaire adjoint : RAUDET Pascal

Membres :

Sylvie TIVOLLIER

Christian Cros

Bruno ARZINIERE

Thomas LEPINAY

Clément MATHIEU

Commission Sportive : LAGARDE Christophe, LAGARDE Sylvie, MATHIEU Clément, DESMARIS Aurélien

Commission Communication/Site : MATHIEU Clément, RAUDET Pascal, MATHIEU Bruno, LAGARDE Sylvie

Commission jeune : LAGARDE Sylvie, GAUTIER Daniel

Commission Animation : LAGARDE Sylvie, GAUTIER Daniel

Commission Budgétaire : DESMARIS Aurélien, LAGARDE Sylvie, ARDIET Patricia, Vérificateur aux comptes

Commission handisport : LEPINAY Thomas, CROS Christian

Commission Discipline : LAGARDE Christophe

Commission Matériel : GAUTIER Daniel, LAGARDE Sylvie, RAUDET Pascal

Commission Restructuration : LAGARDE Christophe, LAGARDE Sylvie, MATHIEU Clément, DESMARIS Aurélien

A noter : ARDIET Sylvain, en tant que président est membre de toutes les commissions et doit être invité à chaque réunion. Les commissions peuvent inviter tout adhérents du club, nécessaires à leur fonctionnement.

### **Septième résolution : approbation du nouveau conseil d'administration**

Votants

Pour	44
Contre	0
Abstention	0

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés**

Christophe Lagarde précise que tout membre du club peut, à tout moment, demander à être invité lors des différentes réunions qui rythment la vie du club (bureau, commissions, etc...).

## 14. Présentation des objectifs sportifs de l'année 2023

Le président reprend la parole et précise que les objectifs restent conformes au projet club 2020/2024. Il invite les adhérents à consulter le projet d'activités 2022 2023 qui leur a été transmis par mail en amont de l'assemblée générale et demande également si quelqu'un a des questions sur les objectifs : pas de question.

## 15. Présentation du budget prévisionnel 2023 (vote des adhérents)

Le président présente le budget prévisionnel modifié en fonction de l'évolution des subventions déjà attribuées ou annoncées dernièrement pour 2023 et précise à nouveau que les subventions sont moins importantes qu'envisagées fin août 2022.

Compte tenu des lieux des compétitions par équipes et du coût des déplacements engendrés, il est fort probable que le compte de résultats 2023 soit fortement déficitaire.

Dépenses prévues à hauteur de 24640€, recettes prévues à hauteur de 22454€.

*Nota : les informations sur les subventions 2023 sont connues entre mi-décembre 2022 et mi-avril 2023 ; les lieux de déplacements en compétitions par équipe sont connus en décembre 2022, le budget prévisionnel effectué en août 2022 doit être réajusté comme toutes les années en janvier 2023.*

L'assemblée n'ayant pas d'autre remarque concernant ce budget prévisionnel révisé, Christophe Lagarde lesoumet au vote.

### **Neuvième résolution : approbation du budget prévisionnel 2023**

Votants

Pour	44
Contre	0
Abstention	0

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés**

## 16. Étude de vœux des adhérents et points divers

Christophe Lagarde invite les personnes à poser leurs questions, même s'ils ne l'ont pas fait par écrit comme demandé en décembre.

Sylvain Ardiet invite les participants et surtout les nouveaux adhérents à poser des questions car malheureusement au vu des crises sanitaires passées, les moments de convivialité depuis le début de la saison n'ont pas repris le rythme d'avant.

## 17. Allocutions des personnalités invitées

M Jolivet prend la parole quelques instants pour féliciter les personnes qui s'investissent dans la vie du club, et féliciter également les compétiteurs qui savent allier sérieux et bonne humeur dans leurs entraînements, ce qui se ressent sur les résultats, pour preuve la coupe qu'il vient de ramener de Montluel.

M Jolivet félicite également les nouveaux licenciés qui peuvent apporter du renouveau dans le club.

M Jolivet rappelle que la salle d'Ambérieu en Bugey, propriété de la CMCAS de Bourg en Bresse, est gracieusement mise à disposition de l'ASEGF tir à l'arc.

## 18. Clôture de l'assemblée générale

Le président, Sylvain Ardiet, remercie tous les participants à cette assemblée générale et invite les participants au verre de l'amitié.

L'ordre du jour étant épuisé Sylvain Ardiet proclame l'assemblée générale close à 20h00.

Rédigé le 26 janvier 2023

Le secrétaire adjoint

Le président